

Objektyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **26 (1881)**

Heft 22

PDF erstellt am: **13.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 22

Lausanne, le 15 Novembre 1881.

XXVI<sup>e</sup> Année

SOMMAIRE. — La compagnie d'administration n° 5 au cours de répétition de la VIII<sup>e</sup> brigade d'infanterie, p. 513. — Les manœuvres de la VII<sup>e</sup> division, p. 516. — Les grandes manœuvres de cavalerie en France, p. 519. — Nécrologie, p. 524. — Nouvelles et chronique, p. 525.

## LA COMPAGNIE D'ADMINISTRATION N° 5 au cours de répétition de la VIII<sup>e</sup> brigade d'infanterie.

La nouvelle organisation militaire a créé un rouage nouveau, les compagnies d'administration chargées d'assurer la subsistance des hommes et des chevaux de leur division.

Quand ces compagnies ont commencé à fonctionner elles ont attiré l'attention générale, et tout ce qu'on écrivait à leur sujet était lu avec intérêt par le public militaire. Aujourd'hui le sujet est devenu banal et il n'est plus permis de consacrer de longues pages au service des subsistances. Cependant nous nous permettrons de dire deux mots de l'activité de la compagnie 5 à Lucerne, du 15 au 28 septembre dernier.

Pendant six jours la compagnie a fait un simple cours de répétition d'infanterie pour lequel on l'avait armée de fusils. Il n'y avait pas de travaux techniques à exécuter par le fait que les installations qui avaient servi quelques jours auparavant à la compagnie 4 (VII<sup>e</sup> brigade) étaient restées pour être utilisées par le cours suivant.

Dans ces conditions, on se demande pourquoi le service technique de la compagnie n'a pas commencé dès le premier jour.

L'administration qui réglementairement n'a pas de fusils, doit-elle employer son temps à démonter et à remonter les Vetterli de réserve des arsenaux? Est-il réellement dans son rôle de passer toute la sainte journée à faire de l'école de soldat et du service de garde théorique, alors que l'effectif des compagnies leur empêche absolument de monter la garde une fois le service technique commencé?

Pourquoi ne donnerait-on pas, par analogie, des canons aux soldats des troupes sanitaires, quitte à faire soigner les malades par des infirmiers civils pendant que le personnel de santé ferait l'école de pièce? La comparaison, pour être quelque peu burlesque, n'est pas exagérée. On a des bouchers et des boulangers militaires occupés à faire du maniement d'armes tandis que la troupe est alimentée par des fournisseurs civils.

Il faut de l'école de soldat pour le maintien de la discipline; mais qu'on en fasse chaque jour quelque peu et qu'on abandonne, de grâce, le système avec lequel on arrive à faire des soldats d'administration de médiocres fantassins parce que leurs officiers et sous-officiers ne connaissent pas suffisamment le service d'infanterie pour instruire convenablement la troupe.

Cela dit, passons au service technique.